

Commune de

Marboz

Bulletin
municipal

2014



La FERIA a 100 años...



Le mot du Maire	1
Budgets	3
Les Commissions	4
Composition des commissions	7
Salle des fêtes	8
CCAS	9
CLIC	9
Informations communales	10
Plan de Marboz	11
PPRT	12
Prévention intoxication monoxyde de carbone	12
Lutte contre le cambriolage	12
Communauté de Communes	13
OPAH	13
Service public d'assainissement non collectif	13
La déchetterie intercommunale	14
Tri et prévention des déchets	14
La collecte des ordures ménagères résiduelles	15
Pôles petite enfance	15
Ecole de musique du canton de Coligny	17
Bibliothèque municipale	18
Exposition à la bibliothèque	19
Comité des fêtes	20
Ecole publique	22
Sous des écoles publiques	23
Collège le Grand Cèdre	23
Ecole Saint-Joseph	24
Collège Saint-Pierre	25
OGEF	26
APEL	26
Aumônerie	27
Unité pastorale	28
Fleurissement	29
Les MarmoZ	30
Club des jeunes	30
Los Amigos	31
Los Bricolos	31
Karasong	31
Music'harmonie	32
La Cantavive	32
UCAM	33
Yoga	33
Judo	34
Aïkido	34

Gym pour tous	35
Les Amis du cheval	35
Bozmar team	36
Bresse motorsport	36
Cyclo marbozien	37
Tennis club	38
Badminton	38
Amicale Tarot loisir	39
Basket Bresse Revermont	40
ESB Foot	41
Sapeurs pompiers	42
Amicale des donneurs de sang	43
Sport Boules	44
Pétanque club	44
Gaule marbozienne	45
Association communale de Chasse	45
FNACA	46
Amicale des Anciens Combattants	46
Club du 3 ^e Age	47
Amicale des Seniors	47
Commerce et artisanat	48
Assistants maternelles	49
Calendrier des fêtes	50
Liste des associations	52
Etat civil	



FOIRE À L'ANCIENNE DE COLIGNY

5 août 2014, 50 ans de mariage
de Georgette et René Berthet de Marboz

Le mot du Maire



L'année 2014 s'achève et a permis la mise en place d'un nouveau Conseil municipal en mars dernier. Je remercie les électeurs pour la confiance témoignée à cette occasion. Comme vous pourrez le constater à travers les commentaires des responsables de commissions, le travail ne manque pas et je remercie mes collègues pour leur implication.

Certains projets élaborés antérieurement sont aboutis :

- **Le plan local d'urbanisme, approuvé en mars** : il devrait à terme favoriser la construction sur le village et permettre d'accroître la population Marbozienne.
- **La signalétique** : après plusieurs mois de difficultés, le dossier est bouclé...
- **La maison médicale** : elle sera investie dans le premier trimestre par une partie des professionnels de santé. Les négociations sont terminées. Ce transfert d'activité au cœur du village favorisera sans doute une qualité de service améliorée pour la population.

D'autres projets devraient se concrétiser en 2015 : la maison de la chasse, la mise en service du plan d'eau, les travaux de réhabilitation du foyer logement, l'extension de la capacité d'accueil du centre de loisirs, la médiathèque, la poursuite des travaux du réseau séparatif (eaux pluviales, assainissement), l'aménagement du village...

Il est prévu selon les projets, des réunions publiques d'informations et/ou des communications spécifiques.

Autre événement, le congrès départemental des sapeurs-pompiers se déroulera à Marboz le 3 octobre 2015.

Lors de la préparation du budget, les élus examineront la faisabilité d'autres projets, tenant compte de la baisse des dotations de l'Etat et/ou de subventions diverses. La conjoncture nous demandera une attention



Le conseil municipal

particulière, afin de limiter au maximum le recours à la fiscalité.

Informations diverses : comme à l'accoutumée, certains événements ont conforté l'image positive de notre village. Je citerai entre autres :

- le 10^e anniversaire de la féria, géré et animé de manière exceptionnelle par le comité des fêtes, les bénévoles et les services techniques
- la commémoration du 100^e anniversaire du début de la guerre 14/18, avec une forte participation de la jeunesse
- le 7^e tour de la coupe de France de football, etc.

Il suffit de consulter le calendrier des fêtes pour constater la richesse des activités proposées sur notre territoire. Que chacun soit remercié pour l'implication dans l'animation de notre commune.

Activité économique, nous saluons l'arrivée de :

- Camille TREBOZ, fleuriste décorateur ; il succède à Gaultier BUEY
- Sandrine LAFARIE, espace de relaxation
- Pascale TARANNE, elle succède à Albane FAVIER
- Frédéric GILBERT, informatique multimédia
- Olivier BEREIZIAT, repreneur de l'auto-école Patou

Nos vœux de réussite les accompagnent.

Mouvements de personnel :

- Annie BONNET, employée au restaurant scolaire en remplacement de Liliane JOSSERAND
- Jocelyne BUARD, gardienne du Foyer Logement, en remplacement de Sonia LEFEBVRE
- Anna GOY, coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaires

Leur intégration est d'ores et déjà bien engagée.

La Commune de MARBOZ a délibéré pour solliciter son classement en « pôle local équipé ». Cette démarche s'inscrit dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) établi par le Syndicat Mixte Bourg Bresse Revermont. Cela permettrait de bénéficier d'un développement mieux adapté aux équipements et services proposés par notre Collectivité.

Soyez assurés que la volonté et les efforts de l'équipe municipale, du personnel communal seront consacrés à réaliser une gestion de qualité pour notre commune.

En mon nom et celui de mes collègues, je vous exprime des vœux sincères de santé et de pleine réussite pour cette année 2015

Alain GESTAS

*Maire
Président de la CCCC
Conseiller général*



Accueil en mairie des 18 ans

Budget de fonctionnement

DÉPENSES

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL (eau, électricité, combustibles, entretien de bâtiments, de voies et réseaux, etc)	504 850 €
CHARGES DE PERSONNEL	656 800 €
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	25 000 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, contingents et participations)	325 400 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts des emprunts)	82 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300 €
AUTOFINANCEMENT REPORTÉ à la section d'investissement	434 615 €
Dotations aux amortissements	64 100 €
TOTAL	2 094 065 €

RECETTES

PRODUITS DES SERVICES	102 020 €
IMPÔTS ET TAXES (contributions directes et indirectes)	1 242 880 €
DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	597 191 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	63 500 €
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ	88 474 €
TOTAL	2 094 065 €

Budget d'investissement

DÉPENSES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente	
Frais documents d'urbanisme	13 149 €
Acquisition de terrains	12 610 €
Acquisition matériel	33 400 €
Signalisation	11 102 €
Aménagement cimetière	7 192 €
Création plan d'eau	10 466 €
Maison médicale	15 423 €
Aménagement village	397 €
Numérotation des voies	20 862 €
Aménagement parvis mairie	1 124 €
Accès centre de loisirs	28 393 €
Travaux Malaval	3 000 €
Installation réseau d'eau	30 000 €
Illuminations	8 000 €
Réfection Pont sur Durlande	1 190 €
Modification bâtiment Rue St Crépin	40 000 €
Pelouse terrain de foot	12 403 €
Eclairage public	53 297 €
Electrification rurale	17 350 €
Aménagement médiathèque	517 676 €
Aménagement local jeunes	87 697 €
Mur soutènement et trottoirs RD 28	61 000 €
Aménagement mairie	20 000 €
Local des chasseurs	30 000 €
Travaux stade municipal	8 000 €
Réseau téléphonique « Champ de foire »	407 €
TOTAL	1 044 138 €
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	
Remboursements d'emprunts	120 000 €
Déficit d'investissement reporté	987 933 €
TOTAL	1 107 933 €

RECETTES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente	
Création plan d'eau - subventions	92 000 €
Aménagement village - subventions	173 737 €
Eclairage public - subventions	9 700 €
Aménagement médiathèque - subventions	69 750 €
Aménagement local jeunes - subventions	25 500 €
TOTAL	370 687 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

TVA sur investissement récupérée	95 000 €
Affectation excédent de fonctionnement	1 187 669 €
Amortissements	64 100 €
Virt de section de fonctionnement	434 615 €
TOTAL	1 781 384 €

TOTAL DES DÉPENSES 2 152 071 €

TOTAL DES RECETTES 2 152 071 €

Section d'exploitation

DÉPENSES

Frais généraux	33 900 €
Charges financières	38 800 €
Dotation aux amortissements	77 000 €
Total des dépenses d'exploitation	149 700 €

RECETTES

Ventes prod fab. Prest serv.	52 000 €
Subvention d'exploitation	65 700 €
Opérations d'ordre entre section	32 000 €
Total des recettes de fonctionnement	149 700 €

Section d'investissement

DÉPENSES

Dépenses d'équipement	389 613 €
Emprunts et dettes	35 000 €
Opérations d'ordre entre sections	32 000 €
Déficit d'investissement reporté	15 438 €
Total des dépenses d'investissement	472 051 €

RECETTES

Subventions d'équipement	50 200 €
Emprunt	325 540 €
FCTVA	3 700 €
Affectation excédent de fonctionnement	15 611 €
Amortissements des immo.	77 000 €
Total des recettes d'investissement	472 051 €

ATELIER RELAIS « Malaval »

Section de fonctionnement

Dépenses	15 501 €
Recettes	15 501 €

Section d'investissement

Dépenses	26 162 €
Recettes	26 162 €

ZONE ARTISANALE « LES BERGERIES »

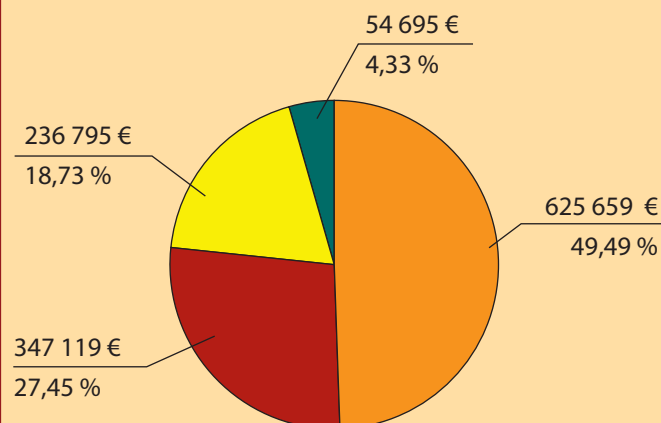
Section de fonctionnement

Dépenses	292 633 €
Recettes	292 633 €

Section d'investissement

Dépenses	225 077 €
Recettes	225 077 €

PRODUIT DES TROIS TAXES 2014 : 638 609 €
Cotisation foncière des entreprises +
dotation compensation réforme de la taxe professionnelle :
625 659 €



- CFE + dotation compensation réforme TP
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)

Les commissions

Commission travaux neufs

► Travaux – Maison de santé

Les travaux du local dentiste sont en cours, la réception des travaux prévue pour le 15 janvier 2015. Tous les autres locaux sont terminés. On peut envisager une entrée des professionnels de santé au 1^{er} trimestre 2015.

► Médiathèque

Le permis de construire a été déposé. L'aménagement de la médiathèque qui va se situer à l'ancienne école primaire publique, seul le rdc va être aménagé pour une surface totale d'environ 270 m². Le coût des travaux est estimé à 430 000 € HT.

► Bungalow

Acheté par la commune de Marboz en 2002 dans le but de créer une classe supplémentaire à l'école primaire, il est depuis 2009 en sommeil suite à la création de la nouvelle école primaire. D'une surface de 75 m², équipé de convecteurs électriques, de sanitaires type baby, d'un lavabo collectif et d'une climatisation, nous envisageons de le mettre à disposition du centre de loisirs, ce qui va permettre à celui-ci de doubler sa capacité d'accueil. Le bungalow sera installé dans l'espace vert du centre de loisirs dans la continuité du bâtiment existant. Des aménagements complémentaires permettront une bonne intégration sur le site.

► Maison de la chasse

Depuis peu, les normes au niveau sanitaire ont évolué en ce qui concerne le traitement du gibier après abattage. C'est pourquoi la commune a décidé d'étudier un projet de réalisation d'un local de chasse en étroite collaboration avec la société de chasse de Marboz. Pour mener à bien ce projet, la commune va se porter acquéreur d'une partie de la parcelle de la société de chasse, ceci pour permettre à notre collectivité de déposer un permis de construire. Ce projet permettra à la société de chasse d'avoir un outil conforme à la législation en ce qui concerne le traitement du gibier, mais aussi d'avoir un meilleur confort. Je rappelle qu'il n'y a pas d'électricité actuellement.

Gestion des services techniques et espaces verts

Ecoute et réactivité sont les maîtres-mots d'une bonne efficacité. En effet une multitude de petits travaux ont été réalisés par nos employés communaux.

- Réalisation des marches du monument aux morts.
- Pose de rampes à l'est de la salle des fêtes et à l'entrée principale, ceci pour améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Aménagement du cimetière avec la réalisation d'un mur de soutènement et d'escaliers au jardin du souvenir.
- Pose de rampes de chaque côté de l'escalier de l'église.
- Réfection du parvis de la salle des fêtes, réalisation d'un béton désactivé à la place du jonc de bois.
- Modification des mains courantes au stade de foot pour l'acheminement des cages mobiles sur les terrains.
- Implantation du lavoir qui avait servi aux floralies dans l'espace vert de la côte, etc.

Merci à toute l'équipe, pour son dynamisme et pour sa bonne implication dans le soutien logistique des différentes manifestations.

► Plan d'eau des Teppes

La municipalité a signé une convention avec l'ESAT de Marboz pour l'entretien des espaces verts.

- tonte de l'île,
- débroussaillage des différentes zones.

Trois interventions sont prévues pour l'année 2015 pour un montant de 1 260 €. Ces travaux sont complémentaires de l'entretien effectué par les employés communaux.

Hervé SOCHAY

Responsable de la commission

Voirie, Urbanisme, Eau et Assainissement, Affaires Economiques

Les travaux de voirie sont prioritairement orientés sur les travaux programmés.

Un premier fauchage des routes communales s'effectue début mai par un seul passage, la deuxième coupe vers le 15 juin sur une double largeur et le troisième passage en octobre est effectué sur toute la largeur des accotements, des talus et l'élagage des buissons.

Le curage des fossés est réalisé à partir de décembre.

L'entretien (fauchage, débroussaillage, élagage, entretien des fossés, rechargement des ornières...) des chemins ruraux est programmé durant la période estivale.

Ces travaux sont effectués sur toutes les voies communales ; ces opérations d'entretien peuvent être modulées en fonction des conditions climatiques.

Les travaux de voirie sont sous la compétence de la communauté de communes.

Les travaux d'investissement sur nos routes communales pour une enveloppe de 120 523 € ont permis de rénover en 2014 :
- Route des Blancs 640 ml (mètre linéaire) en enrobé.





- Route du Crozet 200 ml en enrobé.
- Route de Peyssolle 1 220 ml d'enduit.
- Route du Pont Neuf 523 ml d'enduit.
- Route du Grand Varax 690 ml d'enduit.
- Route de St Colombe 330 ml d'enduit.
- Montée de la Maison Forte 20 ml de bordures.

Les travaux de fonctionnement pour une enveloppe de 20 322 € permettent d'effectuer les divers travaux d'entretien des routes (busage, poses de regards, renforcement des accotements, réparations ciblées de voies revêtues...) ainsi que le financement des matériaux (regards, grilles buses camions de pierre, enrobé à froid...) et la location de matériel spécifique.

► Eau et Assainissement

Eau : Le Syndicat des Eaux Bresse Revermont a renouvelé lors du conseil syndical du 5 décembre 2014 la délégation de service public à la SOGEDO pour une durée de 10 ans.

D'importants travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable auront lieu durant le premier semestre 2015 le long de la route départementale 996 de la sortie sud du village jusqu'au carrefour de la Croix de Potence.

Assainissement : Une étude est en cours d'achèvement concernant la liaison du réseau d'eaux usées en séparatif allant de la place du champ de foire jusqu'à la station d'épuration ; les travaux seront réalisés en 2015.

► Le PLU

Le plan local d'urbanisme a été approuvé par délibération du conseil municipal le 3 mars 2011, le dossier est consultable en mairie.

► Informations diverses

Urbanisme :

- Déclaration Préalable Obligatoire pour les travaux sur maison individuelle ou ses annexes ou division foncière.

Les imprimés, bordereaux, déclarations et notices sont téléchargeables sur le site internet « www.marboz.fr » ou à réclamer en mairie.

Permission de voirie :

- Cette démarche est obligatoire pour créer un accès à une parcelle depuis une route, le busage d'un fossé du domaine public mais aussi en cas de stationnement prolongé de véhicules sur la chaussée (déménagement, taille de haie, grue...).

Documents téléchargeables sur le site internet « www.marboz.fr » ou à réclamer en mairie.

Pour les travaux non déclarés, une demande de régularisation peut être adressée.

► Affaires Economiques

Zone des Bergeries : La commercialisation de la zone d'activité devrait à terme assurer l'arrivée d'une entreprise sur une superficie d'environ 10 000 m².

Chasse : La société de chasse de Marboz a rétrocédé à la commune une parcelle d'environ 9 900 m² pour l'euro symbolique afin qu'un local communal puisse y être construit.

*Jacques PERDRIX
Responsable de la commission*



Gestion et entretien des bâtiments communaux

Dès sa composition, la commission a travaillé pour mettre en place un programme d'entretien sur les bâtiments communaux dont certains commencent à vieillir. Nous travaillons sur plusieurs axes :

- L'entretien courant et le suivi des visites de sécurité
- Les économies d'énergies
- L'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

► Entretien courant :

Il s'agit de refaire tout ce qui s'use dans le temps, remplacer le matériel qui ne fonctionne plus et dont on ne trouve plus de pièces.

Des contrôles obligatoires sont réalisés annuellement par des organismes agréés dans les bâtiments recevant du public, notamment au niveau de la sécurité électrique et incendie. Un certain nombre d'anomalies sont détectées ; elles doivent être réparées pour la visite suivante.

► Economies d'énergies :

Le SIEA (Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain) a fait un bilan énergétique sur tous les bâtiments communaux. Un rapport nous a été fourni avec un certain nombre de préconisations pour baisser notre consommation électrique. Certains travaux seront réalisés directement par le SIEA. La commune réalisera les travaux complémentaires.

► Accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR) :

En 2010 un diagnostic répertoriant toutes les modifications à réaliser, tant au niveau des établissements recevant du public, que des rues, nous a été fourni afin que les

personnes à mobilité réduite puissent accéder partout.

Nous avons l'obligation de nous mettre en conformité pour 2015 ; devant l'ampleur des travaux, des délais supplémentaires ont été accordés.

Chaque rue rénovée est mise aux normes. Quelques rares dérogations pourront être demandées quand les travaux de mise en conformité seront irréalisables notamment sur l'accessibilité de certains bâtiments

Tous les travaux d'entretien seront classés suivant l'urgence, chiffrés et réalisés soit par les employés communaux quand cela sera dans leurs compétences, soit par des entreprises après devis.

En ce qui concerne le cimetière, une colonne sera implantée près du jardin du souvenir afin d'inscrire le nom, la date de naissance et de décès des personnes dont les cendres sont dispersées.

D'autre part, 8 cavurnes viendront en complément des cases du columbarium pour permettre de disposer les urnes contenant les cendres de personnes défuntées.

Un travail de fond est en cours de réalisation afin de finaliser un règlement pour le cimetière communal. Son application devrait intervenir courant 2015

Christian MARGUIN
Responsable de la commission

Commission Sport/Culture Vie commerciale – communication

La vie associative tient une place importante dans notre commune. Une partie de ce bulletin retrace la diversité des activités et témoigne du dévouement, du dynamisme et de la solidarité dont font preuve



de nombreuses personnes au sein des associations, contribuant ainsi à la vie de notre commune. Merci à tous.

► **Nous n'oublierons pas le week-end de la fête patronale** qui, pour le 10^e anniversaire de la Féria, a remporté un très vif succès. Un grand merci au Comité des fêtes, aux associations et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation rassemblant une population, toutes générations confondues, dans une ambiance du sud.

► **Après l'informatisation en 2011 du fonds documentaire de la bibliothèque, un bâtiment communal (ancienne école maternelle), destiné à la future médiathèque, sera très prochainement réhabilité.**

Un comité de pilotage, composé d'élus, de l'agent du patrimoine et de personnes bénévoles de la bibliothèque, a travaillé sur le montage du projet culturel de la future médiathèque. Nous adressons nos encouragements à l'équipe de la bibliothèque qui s'investit sans relâche pour le développement de l'espace culturel et l'optimisation de l'accueil du public.

L'exposition sur la guerre 1914-1918 présentée durant le mois d'octobre à la bibliothèque a été très appréciée. Merci à Annick GUIGUE qui a accompli ce travail avec passion.

► **Un « coup de chapeau » aux pêcheurs de la Gaule marbozienne** qui œuvrent pour la protection du milieu aquatique : nettoyage, entretien, surveillance des rivières, alevinage et participation à l'aménagement des abords du plan d'eau, sans oublier l'organisation de leur concours de pêche annuel, journée toujours très conviviale.

► **Club des Jeunes**

De nombreux jeunes souhaitent faire évoluer cette association avec la mise à disposition du local jeunes qui doit rester

un lieu privilégié de rencontres, d'échanges, de dialogue et de travail dans le but d'organiser des manifestations, sorties...

Un règlement intérieur, en cours de réalisation précisera les modalités d'utilisation de ce local.

► **Nous noterons le départ de plusieurs présidents d'associations :**

Christian NEVORET (ESB Football), Eric THOMAS (Tennis Club Marboz), Raphaël PION, (Speed Quad).

Après de longues années à la tête de leur association, ils ont donné la relève à leur(s) successeur(s) qui sauront assurer la continuité avec la même vitalité et la notoriété de notre commune.

Christelle LUZY succède à Albane FAVIER pour la présidence de l'UCAM. Elle a déjà montré sa volonté de poursuivre, avec son équipe, les efforts déployés ces dernières années, avec de nombreux projets susceptibles de dynamiser notre village.

► Nous rappelons à l'ensemble des organisateurs de soirées l'importance de veiller à la rigueur et à l'encadrement pour assurer au mieux la sécurité lors de ces manifestations.

Toute l'équipe chargée du bulletin municipal reste à l'écoute de vos propositions pour sa prochaine réalisation.

Elisabeth JACQUET
Responsable de la commission

Commission scolaire et centre de loisirs

► **La rentrée 2014/2015** comptabilise un effectif total de 405 élèves pour l'ensemble des établissements scolaires de Marboz, ce qui est relativement stable par rapport à l'année précédente. Elle assure le maintien des équipes d'enseignants et du personnel communal dans ce domaine ;

Par contre, l'organisation du temps de travail (côté école publique) se trouve fortement modifiée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. En effet, en janvier 2013, le gouvernement publie sa loi dite de « refondation de l'école ». Le « décret Peillon » inscrit le retour à la semaine de quatre jours et demi d'école avec 5 h 30 de cours maximum par jour. Cet assouplissement des rythmes scolaires a pour but d'améliorer la qualité de vie et des apprentissages de l'enfant. En France, 4 000 villes ont opté pour ce changement

en 2013, 20 000 autres devaient le faire impérativement à la rentrée 2014 ; Marboz fait partie de celles-ci. A la rentrée, après une large concertation et au prix de nouvelles dispositions administratives, financières et organisationnelles, la commune a opté pour un scénario qui privilégie l'intérêt de l'enfant et qui préserve actuellement la gratuité, tout en ne bouleversant pas trop les plannings des familles. Une coordinatrice, Anna GOY, a été recrutée pour mettre en place et gérer au mieux les activités de ces temps périscolaires.

► **Le restaurant scolaire** a également connu des changements à la rentrée, puisque Liliane JOSSERAND en place depuis de nombreuses années, a fait valoir ses droits à la retraite ; pour le service Annie BONNET a donc été recrutée. Ce sont, environ, 130 repas qui sont servis chaque jour par le personnel communal.

Activités périscolaires



► **Le centre de Loisirs** assure la continuité de la journée, pour les enfants qui le souhaitent, ou qui en ont besoin avant de retourner dans leurs foyers. Les effectifs, constamment en hausse, aussi bien pour le périscolaire que pour les petites vacances, témoignent de l'attrait que sait donner l'équipe d'animations très dynamique et pleine de nouvelles idées. Un projet d'agrandissement est en cours de réalisation pour effectuer l'accueil des enfants en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

Jocelyne CHATELET

Responsable de la commission



Remise des dictionnaires aux élèves de CM1

Composition des commissions

Commission Travaux neufs, Gestion des services techniques et des espaces verts :

M. SOCHAY Hervé, M. MARGUIN Christian, M. MOREL Gérard, M^{me} MOIRAUD Christelle, M. GRANGER Julien, M. ROBERT Luc.

Commission Voirie, Assainissement, Affaires agricoles, Environnement, Affaires économiques et Urbanisme :

M. PERDRIX Jacques, M^{me} VITTE Marie-Christine, M. POCHON Gérard, M. NEVORET Benoît, M^{me} MONINOT Céline, M. ROBERT Luc.

Commission Gestion et Entretien des bâtiments communaux :

M. MARGUIN Christian, M^{me} JACQUET Elisabeth, M. SOCHAY Hervé, M. MOREL Gérard, M. NEVORET Benoît, M. GRANGER Julien, M. BESSE Jean-Marie.

Commission Sports Culture, Relations avec les Associations, Vie commerciale, Communication :

M^{me} JACQUET Elisabeth, M^{me} CHATELET Jocelyne, M^{me} VITTE Marie-Christine, M^{me} NAVARIN Cécile, M. MOREL Gérard, M^{me} MOIRAUD Christelle, M^{me} POCHON Laurence, M^{me} MONINOT Céline, M^{me} DOS SANTOS VIEIRA Isabelle, M. BESSE Jean-Marie.

Commission Scolaire et Centre de Loisirs :

M^{me} CHATELET Jocelyne, M^{me} JACQUET Elisabeth, M. POCHON Gérard, M^{me} NAVARIN Cécile, M^{me} POCHON Laurence, M^{me} BOIVIN Nathalie.



Catégories	Cuisine	Grande salle	Petite Salle	Petite salle + Grande Salle	Grande salle avec cuisine	Petite Salle avec cuisine	Petite salle + Grande salle + cuisine	Salle Ouest avec Hall et Toilettes
Associations								
Marboz								
Manifestations à but non lucratif	65	gratuit	gratuit	gratuit	65	65	65	gratuit
Manifestations à but lucratif	65	140	90	190	205 (140+65)	155 (90 + 65)	255 (190 + 65)	60
Extérieurs								
Manifestations à but lucratif	185	200	130	270	385 (200 + 185)	315 (130 + 185)	455 (270+ 185)	70
Manifestations à but non lucratif	95	140	100	190	235 (140 + 95)	195 (100 + 95)	285 (190+95)	60
Particuliers								
Marboz	65	130	80	170	195 (130 + 65)	145 (80 + 65)	235 (170 + 65)	60
Extérieurs	95	170	120	230	265 (170 + 95)	215 (120 + 95)	325 (230 + 95)	70
But Commercial								
Assemblée Générale	95	180	120	240	275 (180 + 95)	215 (120 + 95)	335 (240 + 95)	70
Repas - banquet (Professionnels)	185	280	160	360	465 (280 + 185)	345 (160 + 185)	545 (360 + 185)	70

Location à partir d'une deuxième journée : 50 % de réduction

Sont compris dans le tarif de location :

- Sono
- Grande salle : 15 tables + 183 chaises
- Petite salle : 29 tables + 89 chaises
- Salle ouest : 8 tables + 55 chaises

Gratuité de la salle pour :

- Les associations de Marboz organisant des manifestations à but non lucratif,
- Les 2 fêtes patronales organisées par le Comité des fêtes.

Néanmoins, pour une utilisation de la cuisine, ces associations devront s'acquitter d'une participation de 65 € au titre des charges (frais de personnel, électricité, eau...).

Banquet des classes : salles mises à disposition gratuitement. Le prestataire chargé de la réalisation et du service du banquet devra s'acquitter de la somme de 130 € au titre des charges pour l'utilisation de la cuisine (frais de personnel, eau, électricité...).

TARIF LOCATION VAISSELLE

Couverts : 0,04 € l'unité (fourchette, cuillère à dessert, couteau, louche, cuillère de service, cuillère à arroser, écumoire, cuillère à soupe, couteau à pain, pique à viande, couteau à viande, cuillère en bois, spatule en bois, fouet)

Verres, tasses : 0,05 € l'unité (verre vin rouge, verre vin blanc, verre canon, verre jus de fruit, coupe, coupelle à fruits, tasse à café, soucoupe)

Accessoires : 0,05 € l'unité (poivrière, salière, tire-bouchon, limonadier, ouvre-boîte, cendrier, égouttoir, planche à pain, planche à viande, gant, torchon)

Assiettes : 0,06 € l'unité (assiette creuse, assiette plate, assiette à dessert)

Plats divers : 0,09 € l'unité (saladier, corbeille à pain, plat ovale, légumier, pichet, plateau de service)

Casseroles et divers : 0,20 € l'unité (cafetière verseuse, faitout bas + couvercle, faitout haut + couvercle, casserole, plat à rôtir, verseuse isolante, poêle à frire).

La vaisselle cassée sera facturée au prix d'achat (tarif en vigueur).

DIVERS

Location Caisse frigo 50 € pour une journée 70 € pour 2 journées (priorité aux associations de Marboz organisant une manifestation sur la commune de Marboz et aux particuliers louant la salle des fêtes)

Location tables, chaises et bancs pour utilisation à l'extérieur de la salle des fêtes :

Associations de Marboz :

- Table : 2,00 € l'unité
- Chaise : 0,30 € l'unité
- Banc : 0,50 € l'unité

Autres :

- Table : 2,00 € l'unité
- Chaise : 0,50 € l'unité
- Banc : 0,80 € l'unité

Tarifs fixés par délibération en date du 26 novembre 2012 avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Permanences :

lundi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h 30, vendredi de 17 h à 18 h 30

Accès par la cuisine à l'arrière du bâtiment

Responsable : Michelle THÉVENIN

04 74 51 08 24 ou 06 58 81 18 51

Location du marché couvert

pour un apéritif ou vin d'honneur : 50 €.

De nombreuses activités ont ponctué l'année 2014.

Le repas des anciens le samedi 13 septembre 2014 est destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint. Le repas a été préparé par le Restaurant « Le Condor », animé par les Papys et servi par le Conseil d'Administration. Doyens de l'assemblée, Simone BONNET et Marcel PERDRIX, ont été honorés par la Croix Rouge.

Une bonne ambiance régna tout au long de l'après midi.



Accueil de Jocelyne BUARD

Le recrutement de Madame Jocelyne BUARD en qualité de gardienne du foyer logement est effectif depuis le 12 novembre 2014 suite au départ de Madame Sonia LEFEBVRE.

Les membres du CCAS ont distribué 108 colis de Noël aux personnes âgées de 75

ans et plus n'ayant pu assister au repas annuel et des chocolats aux pensionnaires des maisons de retraite domiciliés auparavant à MARBOZ.

Une rencontre au foyer logement a été organisée par M. Alain GESTAS, Président du CCAS et le Conseil d'Administration avec les résidents et le personnel le samedi 20 décembre 2014.

Le budget 2014 s'est élevé en dépenses et en recettes :

- pour la section de fonctionnement à 174 032 €
- pour la section d'investissement à 67 047 €.

Le dossier concernant les travaux de réhabilitation du foyer logement est en cours de finalisation.

Rencontre du 20 décembre 2014



Le CLIC* des Pays de Bresse



À quoi ça sert ?

- à répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs),
- à informer lors de réunions ou d'ateliers de prévention,
- à animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations...).

Comment joindre le CLIC ?

- un seul numéro de téléphone : 04 74 30 78 24
- des permanences à Coligny le 1^{er} vendredi du mois et à Marboz le 3^e lundi du mois (9h - 11h30)
- un site internet et sa page contact www.clicdespaysdebresse.org

Comment ça marche ?

- standard téléphonique (messagerie en cas d'indisponibilité)
- accueil libre ou sur rendez-vous lors des permanences
- visite à domicile possible après étude
- service gratuit, mis en place par les Communautés de Communes de Coligny, de Montrevel-en-Bresse, de Pont-de-Vaux, de Pont-de-Veyle et de Saint-Trivier-de-Courtes, et co-financé par le Conseil général.

Réunions 2015

- Lors des réunions publiques, différents thèmes seront abordés :
 - Arnaques à la consommation
 - Détecteurs de fumée
 - Découverte d'internet

- Audition : une journée pour bien s'entendre
- Don d'organe : par et pour les seniors
- Constat amiable : comment bien le remplir
- Atelier Prévention des chutes
- Ateliers ludiques pour la mémoire.

Ces thèmes vous intéressent, vous souhaitez plus de renseignements ? contactez le CLIC.

Les réunions sont gratuites et ouvertes à tous. Les ateliers sont sur inscription au CLIC.

*centre local d'information et de coordination gérontologique



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Tél. 04 74 51 00 12 Fax 04 74 42 03 60
Mail : accueil@mairie-marboz.fr
Site internet : www.marboz.fr
Ouvert de 9 h à 12 h du lundi au samedi
Tournée du percepteur : 4^e lundi du mois
au Foyer Logement de 9 h à 9 h 30

SERVICE DES DÉCHETS

Récupération des vêtements : Déchetterie de Pirajoux (Association Tremplin) et la Cure (Secours Catholique)

Déchetterie, horaires d'ouverture :

- du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi et vendredi de 14 h à 17 h, mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
 - du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi et vendredi de 14 h à 18 h 30, mercredi et samedi 9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 30
- Pour toute information s'adresser à la Communauté de Communes du Canton de Coligny au 04 74 42 04 76.

FOYER DES PERSONNES ÂGÉES

Conciergerie : tél. 04 74 51 03 80
Assistante sociale : sur rendez-vous le jeudi matin, tél. 04 74 51 06 82
Club 3^e Age : réunion tous les jeudis après-midi, Foyer Logement tél. 04 74 51 03 80
CLIC : 3^e mardi du mois de 9 h à 12 h, Madame Céline MICARD tél. 04 74 30 78 24, à la Mairie.

SERVICE DES EAUX

SOGEDO
32 rue de la Brèche - BP 53 - 39160 SAINT-AMOUR
Tél. 03 84 48 83 37

LOCATION SALLE DES FÊTES

Michelle THEVENIN 04 74 51 08 24 ou 06 58 81 18 51
Permanences : lundi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h 30, vendredi de 17 h à 18 h 30

SALLE DES SPORTS : 04 74 51 06 19

LA POSTE

Bureau de poste de MARBOZ, tél. 04 74 51 00 08

EDF : 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE

GENDARMERIE

Brigades de MONTREVEL tél. 04 74 30 83 55
et de COLIGNY tél. 04 74 30 11 29

POMPIERS : 18

Nous conseillons à la population de contrôler régulièrement les compteurs d'eau potable pour éviter tout litige en cas de fuite d'eau après compteur.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pièce désirée - Où s'adresser

► Pièce à fournir

Extrait de naissance : A la mairie du lieu de naissance

- Indiquer nom, prénoms, date de naissance, et nom, prénoms des parents

Extrait de mariage : A la mairie du lieu de mariage

- Indiquer nom, prénoms et date du mariage

Extrait de décès : A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

- Indiquer nom, prénoms et date du décès

Duplicata livret de famille : A la mairie du lieu de mariage ou mairie du domicile

- Indiquer nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants

Extrait de casier judiciaire : Casier Judiciaire Central
107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex

- Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance

Carte d'identité

(valable 10 ans pour les mineurs et 15 ans pour les majeurs)
Mairie du domicile

- Extrait de naissance avec filiation ou livret de famille, 2 photos récentes, 1 facture EDF/SOGEDO/TELECOM, carte d'identité périmée.

En cas de non-présentation de la carte d'identité en vue de son renouvellement : fournir 1 timbre fiscal à 25 €.

Passeport adulte

(valable 10 ans)

S'adresser aux mairies autorisées à établir les dossiers

- Extrait de naissance avec filiation, 2 photos récentes, 1 facture EDF/SOGEDO/TELECOM, carte d'identité ou permis de conduire, ancien passeport.

Se renseigner en Mairie pour les tarifs.

Passeport pour un mineur

(valable 5 ans)

S'adresser aux mairies autorisées à établir les dossiers

- Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, 2 photos récentes, 1 facture EDF/SOGEDO/TELECOM des parents, ancien passeport.

Se renseigner en Mairie pour les tarifs.

Carte d'électeur : Mairie du domicile

- Justificatif d'identité et de domicile

Légalisation de signature : Mairie du domicile

- Signature à apposer en mairie, justificatif d'identité



Plan Communal
MARBOZ



FOISSIAT



RUES

Rue du 19 mars 1962	Z
Rue des allées	Z
Chemin de la basse est	D3
Chemin de la basse ouest	D3
Route des basses vaires	D1
Chemin de bely	C2
Route de berchoux	C3
Allée des bergères	B/C3
Route des blancs	B3
Chemin des blancs d'en haut	B3
Route des blancs mailard	C4
Route des blancs pivets	B3
Route des blancs	B3
Allée du bodillon	C3
Passage du bodillon	C3
Lotissement du bois des barres	D3
Route de la bottière	D3
Route de bourg en bresse	B/C3
Avenue de bourgogne	Z
Chemin de la brigonnière	C2
Chemin des burgins	C2
Place du carouge	Z
Route de la caronnière	B3
Allée des carteliches	D2
Chemin des carteliches	D2
Route de chamonal	D1E1
Allée du champ joly	B3
Route de la chapelle	B3
Route des chasseurs	C3
Le chemin	D2
Route du collège	Z
Chemin des cornus	C3
Allée de la côte	Z
Montée de la côte	Z
Allée des couhardes	B3
Allée de la croix de mission	Z
Route de la croze	C2/B3
Route du crozet	D2
Rue de la cure	Z

NOMS DES RUES

Chemin des daujats	C2	Chemin des jarols	B3	Route de pira-joux	D3
Chemin de la durande	C3	Route de la croix des potences	C3	Route du pont neuf	C3
Allée des échelats	D1	La voie royale	B3	Rue de la poste	Z
Place de l'église	Z	Chemin de la lagune	B3	Chemin du pré emmanuel	C3
Rue en ponsard	Z	Rue de l'égalité	Z	Chemin de promaty	B3
Route d'etrez	C2	Route de l'ouhans	D2/E1	Route du revemont	D3
Chemin des figuères	B3	Route des loyons	C3	Chemin des riviens	E1
Rue des fleurs	Z	Montée de la maison forte	D2	Route du rompay	D2
Route de fossat	C3/D2	Chemin de la maison noire	D2	Rue saint crepin	Z
Chemin de la forêt d'en haut	D1	Chemin de malatrat	C3	Allee de saint pierre	Z
Rue des fournils	D3	Chemin du marbrier	Z	Route de sainte colombe	D1E1
Route de francieu	D3	Chemin du marlézy	B3	Place de la salle des fêtes	D2
Rue françoise de la baume	Z	Chemin des matalonnères	B3	Chemin des sources	D2
Route de la fromone	B3	Route des mélanges	B3	Allee des sourdères nord	C3
Route des gouds	B2	Rue montecy	Z	Allee des sourdères sud	C3
Chemin de gorvel	D2/B3	Route du montet	D2	Avenue des sports	Z
Route du grand varax	C3	Route de montjuf	D1	Route du tempitay	B3
Allée des grands cours	B3	Chemin de montcouge	C3	Chemin des tasses	D2
Allée de la grande cour	D2	Chemin des moutis	B3	Allee des varres	D2
Route de la grande des bois	D2	Chemin du muguet	C3	Chemin de villere	C2
Route de la grande des bois	D2	Allee des pauts	C2	Route de la vieille rouge	C2
Montée des haras	B3	Route de la grande	D2	Route de la vignette	Z
Chemin des hortensias	B3	Route de peyssole	C3		

NUMÉROS UTILES

• Mairie	04 74 51 00 12
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Pompiers	18 ou 112 (portable)



Plan de Prévention des Risques Technologiques

Comme prévu, les réunions d'informations, de concertations se sont poursuivies en 2014. Les riverains concernés par des mesures d'expropriation, de délaissement ou de prescription (15) restent dans l'incertitude sur la manière dont leur situation sera prise en compte. Il existe certes, de nombreuses mesures envisagées mais les conditions théoriques demeurent bien souvent irréalisables dans leur application pratique. A la situation financière, s'ajoute la nécessaire prise en compte du préjudice humain subi par les habitants du secteur.

Les communes directement concernées, Etrez et Marboz, viennent de délibérer afin d'exprimer leurs réserves sur le document soumis à l'avis des POA (Personnes et Organismes Associés).

La participation financière demandée aux collectivités locales notamment, constitue un investissement très conséquent, pour lequel les élus souhaiteraient une répartition différente. A ce jour, il s'agit, pour l'Etat, les collectivités et l'exploitant, d'une participation à égalité soit 33,33 % des sommes à déboursier.

Elément important parmi d'autres ; trouver un montage financier réaliste, pour aider les riverains concernés à acquérir de nouvelles habitations. Début 2015, une enquête publique sur le plan de prévention des risques technologiques sera initiée. Chacun pourra formuler ses observations auprès du commissaire enquêteur...

Le monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)



The image is a public service announcement poster. At the top left is the logo of the French Republic and the text 'Ministère de l'Intérieur'. The main text is in red and black: 'Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : APPELEZ LE 17 OU LE 112'. Below this, in blue, it says 'Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs'. The central image is a blue, stylized house with a white silhouette of a person inside, sitting on a black base. At the bottom, in blue, it says 'Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !'.

Ministère de l'Intérieur

Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112
Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Alain GESTAS
Président

Georges GOULY 1^{er} Vice-Président **Noël PIROUX** 2^e Vice-Président **Bruno RAFFIN** 3^e Vice-Président **Yvan PAUGET** 4^e Vice-Président **Gérard POUPON** 5^e Vice-Président

Bureau communautaire : 10 membres dont le Président et les 5 Vice-Présidents

Conseil communautaire : 22 conseillers (+ 4 suppléants)
(au prorata du nombre d'habitants par commune)

Commissions de travail

- Développement économique / Habitat / Assainissement Non Collectif
- Voirie communautaire
- Communication
- Culture / Tourisme
- Action sociale / Petite enfance
- Déchets ménagers / Environnement

Composés de membres élus ou non élus, elles sont forces de propositions.

Au sein du conseil communautaire, la commune de MARBOZ dispose de 8 sièges.

Les conseillers communautaires élus en mars 2014 au suffrage direct sont :

Alain GESTAS, Elisabeth JACQUET, Jacques PERDRIX, Jocelyne CHATELET, Hervé SOCHAY, Gérard POCHON, Marie-Christine VITTE et Luc ROBERT.

OPAH

La Communauté de Communes du Canton de Coligny a lancé, fin 2012, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire.

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (de plus de 15 ans) dans les neuf communes du Canton de Coligny.

Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement)

- **pour améliorer son confort thermique** (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...),
- **pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie** (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...),
- **pour se mettre aux normes** : électricité, assainissement individuel,
- **pour réhabiliter un logement vacant, etc.**

Chaque demande est particulière : Denis PERRIN du Pact de l'Ain, est chargé d'animer

cette opération. Il pourra vous apporter des conseils techniques, vous aider dans l'ensemble de vos démarches de demande de financement auprès de l'Anah, du Conseil Général de l'Ain et de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, etc.



Renseignements :

Lors des permanences d'information, de 10h à 12h :

- Le 2^e mercredi du mois, en mairie de COLIGNY : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 9 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre et 14 octobre
- Le 4^e mercredi du mois, en mairie de MARBOZ : 28 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 23 septembre et 28 octobre
- ou directement auprès du PACT de l'Ain : Denis PERRIN - Tél. : 04 74 21 02 01 - mail : d.perrin@pact01.fr

ATTENTION : Dépêchez-vous, fin octobre 2015, ce sera trop tard !

Alors, n'hésitez pas, si vous avez des projets, contactez sans attendre le Pact Ain.

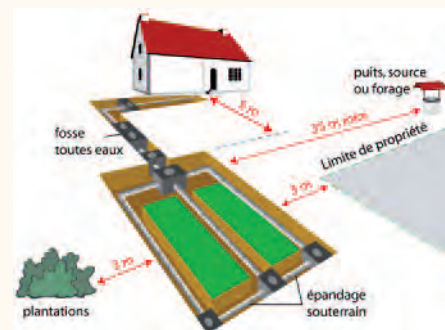
ANC

Le SPANC, un service communautaire pour les installations d'assainissement non collectif ou autonome ou individuel :

- **pour vous informer sur les différents modes de traitement**

Sur le secteur, entre Bresse & Revermont, les principales filières préconisées sont :

- les filtres à sable
- les filières compactes (exemples : à coco, à xylite...)
- et les micro-stations (à cultures libre ou à culture fixée)



- **pour vous conseiller sur le bon entretien de votre fosse**

La Communauté de Communes du Canton de Coligny organise des vidanges groupées sur inscription préalable.

Ce service, à tarif très préférentiel, vous est proposé exclusivement dans le cadre d'un entretien régulier de votre fosse.

- **pour vous faire bénéficier des subventions du Conseil général de l'Ain et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réhabilitation de votre dispositif ANC** (antérieur à 1996), dans le cadre d'opérations groupées initiées par la Communauté de Communes du Canton de Coligny.

et, pour vous assister lors de la consultation des entreprises et vous donner les informations techniques sur la filière de traitement retenue.

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'une habitation ayant un dispositif ANC a obligation de justifier de l'état de son installation en fournissant le rapport de diagnostic (au même titre que l'amiante, l'électricité...).

Durée de validité : 3 ans.

En cas de non-conformité, l'acquéreur doit procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny
Technicien : Julien MICHEL
Tél. : 04 74 42 21 11

DÉCHETTERIE

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE S'EST ENFIN AGRANDIE...

Pour continuer à vous offrir un service de qualité, la Communauté de Communes du Canton de Coligny a agrandi la déchetterie intercommunale en accord avec les évolutions de la réglementation et la mise en place de nouvelles filières de valorisation.

Cet agrandissement qui double le nombre de bennes, doit permettre de :

- simplifier l'accès,
- réduire le temps d'attente,
- accueillir des bennes supplémentaires pour les nouvelles filières de déchets : ameublement, PVC et déchets spéciaux.

Les travaux ont démarré au printemps 2014 et entraîné par conséquent, quelques perturbations dans les horaires d'ouverture.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Les travaux sont achevés et le résultat est là :
- un quai réservé exclusivement au déchargement des déchets verts,
- des locaux spécifiques pour les déchets toxiques et les déchets électroniques,
- une signalétique installée au droit des bennes pour faciliter le tri par chacun d'entre nous.

ATTENTION : En cas de dépôt important (pour exemples : déménagement, vide grenier, gros élagage...) prévenir impérativement le responsable 48 heures à l'avance.

Le code de la route s'applique dans l'enceinte de la déchetterie.



Soyez vigilant, lors du chargement de vos déchets, pour éviter de semer à tous vents sur le bord des routes.

Horaires d'ouverture actuels
(sous réserve de modifications) :

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 30 septembre

LUNDI : 14 h - 18 h 30

MERCREDI : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

VENDREDI : 14 h - 18 h 30

SAMEDI : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

LUNDI : 14 h - 17 h

MERCREDI : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

VENDREDI : 14 h - 17 h

SAMEDI : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

*Fermeture les jours fériés
et le lundi de Pentecôte.*

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny
Déchetterie intercommunale à PIRAJOUX,
Bois Besson RD 86

Thierry MAYER -

Tél. : 04 74 47 32 14 / 06 32 70 69 79



HALTE AU GASPILLAGE

Le gaspillage alimentaire est un phénomène global qui concerne la grande distribution, la restauration mais surtout nos foyers.

En effet, en moyenne, un français jette 20 kg de déchets alimentaires dont 7 kg de produits non consommés et 3 kg de pain par an !

Le gaspillage pèse lourd dans nos poubelles mais aussi dans notre budget : on estime qu'une famille de 4 personnes pourrait économiser 400 € par an en réduisant le gaspillage.

Comment moins gaspiller ?

Il existe de nombreuses astuces permettant de réduire le gaspillage alimentaire :

- N'achetez que ce dont vous avez besoin (pour cela, la liste de course est incontournable)
- Faites attention aux dates limites de consommation (DLC) et ne jetez pas systématiquement les produits dont la date limite d'utilisation optimale (DLUO) est passée (après cette date, ils perdent un peu de saveurs mais restent consommables !)
- Rangez bien votre frigo
- Cuisinez les restes, et faites ainsi des découvertes culinaires !

Plus de conseil sur
<http://alimentation.gouv.fr/les-bons-gestes-anti-gaspi>

Pour toutes questions sur le tri et la réduction des déchets ménagers : Communauté de Communes du Canton de Coligny
Ambassadeur tri et prévention des déchets : Sébastien POLLET
Tél. 04 74 42 22 79
cccc-s.pollet@orange.fr





RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

Pourquoi ?

En 2013, un habitant de la Communauté de Communes du Canton de Coligny produisait 452 kg de déchets par an. Face aux enjeux économiques, environnementaux et sanitaires, et pour l'avenir de nos enfants, nous devons tous réduire nos déchets.

Comment ?

Il existe de nombreux gestes simples, référez-vous au dos du Mémotri.

Parmi eux, le **compostage** de vos déchets de cuisine et de jardin vous permet de faire des économies en produisant vous-même un engrais de qualité, cela permet aussi de vider votre poubelle de tous les éléments responsables des mauvaises odeurs et des jus...

Le **paillage de vos sols** avec vos déchets de jardin vous permet d'améliorer la structure de celui-ci, de lutter contre les mauvaises herbes et d'arroser moins fréquemment. Des économies de temps, d'énergie et d'argent donc !

Faites aussi des économies de carburant ! Le compostage comme le paillage vous permettent de diminuer vos trajets à la déchetterie.

Bon à savoir : la communauté de communes vend des composteurs en bois de 500L au prix avantageux de 35€ (achat en déchetterie).

En savoir plus :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles se font sur la Communauté de Communes du Canton de Coligny les lundi, mardi et jeudi matins (le jour diffère selon les communes).

ATTENTION : A partir du 5 janvier 2015, des modifications peuvent intervenir suite à un changement de prestataire.

Pour la commune de MARBOZ, les jours de collecte sont :

Le **MARDI MATIN** pour les secteurs de Chamonal, la Grange des Bois, le Montet, la Baisse, le Voire et la Tour.

Le **JEUDI MATIN** pour le reste de la commune (comme habituellement).

- Les sacs poubelles hermétiquement fermés et/ou les bacs roulants doivent être déposés au plus tôt la veille au soir.

- Les bouteilles et pots en VERRE, les PAPIERS, les EMBALLAGES MÉNAGERS sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif (PAV).

- Les déchets verts, le carton, les piles, les ampoules, tous les déchets toxiques... sont à déposer à la déchetterie.

REPLACEMENT DES JOURS FÉRIÉS :

JOURS FÉRIÉS

JOURS DE REMPLACEMENT

Jour de l'An - 01/01/2015

► vendredi 2 janvier 2015

Lundi de Pâques - 06/04/2015

► mardi 7 avril 2015

Ascension - 14/05/2015

► mercredi 13 mai 2015

Lundi de Pentecôte - 25/05/2015

► mardi 26 mai 2015

Fête nationale - 14/07/2015

► mercredi 15 juillet 2015

Dépôt des sacs et bacs exclusivement la veille au soir.

PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? Chez une assistante maternelle, dans une crèche, quelles différences ? N'hésitez pas à contacter le relais caRAMel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose ces deux modes d'accueil :

1. Chez une assistante maternelle

Renseignements : le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel

Carmen PEREIRA & Marie-Jo HOORNE
tél : 04 74 42 33 04 ou 06 24 67 90.49
mail : relais.caramel@ccter.fr

Organisation du RAM sur le canton de Coligny : antenne située au Pôle Petite enfance à BENY

- Permanences administratives pour les parents et les assistantes maternelles : le jeudi après-midi ou sur rendez-vous le vendredi matin

- Temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants : le jeudi matin et ponctuellement le vendredi matin (psychomotricité et jeux d'eau)



- Service de prêt de jeux et de matériel (réservé aux professionnelles) : une fois par mois le jeudi matin - se renseigner auprès du RAM pour les dates précises.



2. En structures collectives : crèche et halte garderie

Pour vos enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, un mode de garde régulier ou occasionnel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30 (18 h le vendredi)

A DOMSURE : Micro crèche Car'hibou
Le Village, face à l'école

A BÉNY : Multi accueil Caram'bole
Pôle Petite enfance
1, chemin de Garavand - RD 28

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny

Pôle Petite Enfance à BÉNY, le Poisiat
Contact : Isabelle BADOUX -
tél : 04 74 30 41 53
mail : petiteenfance01@orange.fr

► 2014, une année doublement marquée par L'EXTENSION DE LA MICRO CRÈCHE

Du côté des enfants, la micro crèche Car'hibou s'est agrandie, dedans et dehors. Une nouvelle salle d'activité baignée par la lumière, une chambre tout au calme, une terrasse-pergola et un vrai jardin pour s'amuser avec les herbes folles et les papillons... et puis de la place pour le rangement. D'autant qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, les couches seront gracieusement fournies par la collectivité.

Plus d'espace, le même personnel toujours disponible, une ambiance très « famille »...

► & LE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

Du côté des parents, une dizaine de familles fréquentant Car'hibou et Caram'bole ont pu bénéficier, grâce à la Communauté de Communes du Canton de Coligny, d'un accompagnement à la parentalité. Morgane Radfort de l'association Lyonnaise Concilia'bulles a animé

8 ateliers de février à juin 2014 ayant pour thème « Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent ».

Sous la forme d'un groupe de parole, les parents ont exploré toutes les facettes du lien relationnel que chacun peut avoir avec ses enfants pour aider à traverser des moments parfois difficiles.

► 2015, Chut ! On explore la musique et le land art avec François



Tout un programme. Le jeudi matin à Car'hibou à Domsure et le vendredi matin à Caram'bole à Bény, François Puthet, intervenant musical à la Communauté de Communes du Canton de Coligny, arrive



avec sa guitare sur le dos... pour une séance comptines et découverte des éléments naturels qui nous entourent :

- le végétal : le bois, les feuilles d'automne, les bambous, les pommes de pins...
- le minéral : les cailloux, les galets, les pierres...

Pour découvrir l'imagination débordante et la créativité des enfants, véritables plasticiens en herbe, notez, dès à présent sur votre agenda, une date à retenir absolument : dimanche 7 juin 2015 à BEAUPONT.

Venez marcher le long des sentiers de randonnée, écouter les ponctuations musicales et dénicher les surprises artistiques « du land art made in canton de Coligny »

A très bientôt...



► **L'école de musique intercommunale forme des élèves de tout âge :**

ENFANTS (à partir de 7 ans) et ADULTES (sans limite d'âge).

Les inscriptions ont lieu début septembre, mais n'hésitez pas à vous renseigner à tout moment de l'année.

► **Cours enseignés :**

- Solfège (cours collectifs)
- Instruments (cours individuels)
- Formation orchestrale (pour les plus jeunes après quelques années d'apprentissage instrumental) au sein de l'Orchestre Junior.

La participation à cet ensemble complète leur formation et leur permet ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.

► **Equipe enseignante qualifiée : 10 professeurs.**

► **Instruments enseignés :** clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, tuba, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.

Projet pour l'année 2015 (à confirmer) : les Classes de Découverte Instrumentale :

PROJET
(pour l'année 2015)

Pour les
enfants
à partir
de 6 ans

**Classes de
découverte
instrumentale**

Renseignements
04 74 42 06 57
04 74 51 01 35

3 séances*
de
découverte
de 3
instruments
de musique
au choix
*séances de
15 minutes

Renseignez-vous. Si le projet se confirme,
le nombre de places sera limité
(les inscriptions se feront par mail) ecole-de-musique@sfr.fr

► **L'ANNÉE MUSICALE 2013/2014 :**

► **L'audition des élèves** a eu lieu le 15 février 2014 à Bény. Les progrès des élèves sont remarquables d'année en année... Le pot amical en fin de soirée était bien mérité !



L'orchestre Junior lors de l'audition de février 2014 (les répétitions de cet ensemble ont lieu trois fois par an, sur une journée pendant les vacances scolaires).

► **Intervention dans les écoles :** Laurent PAQUELIER et les « Papy » sont allés présenter aux écoliers de l'Ecole Primaire de Bény différents instruments à vent et des percussions. Une belle expérience dans une bonne ambiance, grâce aux enfants très attentifs qui ont bien joué le jeu.

Nos remerciements à la directrice et aux enseignants pour leur accueil, aux élèves et musiciens pour leur participation et à François PUTHET pour sa collaboration.



► **Juin 2014 :** Examens de notre école et Examens départementaux de la Fédération Musicale de l'Ain (fin des 1^{er} et 2nd cycles) : bilan satisfaisant.

Puis, la remise des diplômes et le traditionnel verre de l'amitié avec les familles ont clôturé l'année musicale dans une ambiance festive.

► La prochaine audition aura lieu le : samedi 31 janvier 2015 à 20 heures à Marboz.



Le centre de loisirs « fait son cirque » à la bibliothèque

A l'occasion d'une thématique sur le cirque au centre de loisirs pendant les vacances scolaires, les enfants du centre sont venus écouter des histoires où magiciens, acrobates et clowns se mêlaient aux tigres, éléphants et chevaux. Ils ont également pu découvrir des documentaires et d'autres histoires sur ce thème, ce qui semble avoir éveillé des vocations chez certains « petits clowns » de l'assistance.

L'écologie en pratique

Les activités de jardinage reprenant avec les beaux jours, la bibliothèque a organisé en collaboration avec la Communauté de Communes du Canton de Coligny, une rencontre-exposition sur l'utilisation des déchets verts.

Johan CHARVET, ambassadeur du tri et de la prévention des déchets à la CCCC a mis l'accent sur le paillage (technique consistant à recouvrir le sol avec des broyats de



végétaux) au moyen d'une démonstration à la tondeuse.

Gérard ROCHET, président du comité de fleurissement, a présenté des composts de déchets verts et de cuisine.

Un lombricomposteur (compostage au moyen de vers spécifiques) a retenu l'attention des petits et des grands.

Ces pratiques écologiques et économiques visent à réduire la production et le transport de déchets en les réutilisant astucieusement. Des panneaux explicatifs guidaient également les visiteurs ainsi que des ouvrages pour tout public qui sont toujours disponibles à la bibliothèque.

Une dédicace à la bibliothèque



Avec le concours du comité des fêtes de Marboz et de son président Patrice GUILLERMIN, la bibliothèque a accueilli à l'occasion de la fêria, une rencontre-dédicace autour du livre « Une vie pour la Camargue », d'un célèbre manadier aujourd'hui décédé : Emile BILHAU.

Devant un public intéressé, son fils Jean-Marie Bilhau, acteur essentiel de la fêria de Marboz, a parlé avec passion de son père,

cavalier camarguais, manadier et premier vainqueur du trophée taurin le Bioù d'or. Cet amoureux des chevaux, inventeur du « Torospiscine », et conteur provençal à ses heures a écrit le roman de sa vie, un vrai roman d'aventures à découvrir à la bibliothèque.

Les livres, c'est aussi pour les petits !

La bibliothèque est toujours partenaire de l'opération « Premières pages » qui offre un album illustré aux familles ayant accueilli un nouvel enfant (naissance ou adoption) au cours de l'année 2013. Cette action, coordonnée par le Conseil général, a pour objectif de sensibiliser les parents sur l'importance de la lecture partagée dès le plus jeune âge.

Cette année, en association avec les structures petites enfance de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, la bibliothèque et l'école de Bénay, deux animations ont été proposées aux tout-petits.



A la bibliothèque de Marboz les « petites histoires sur l'herbe » ont conté les aventures de M. Zougoulou et de son bateau par le biais d'un tapis-lecture.

A l'école de Bénay, la conteuse Annie GALLAY avec ses « contes du violon chaussettes » a ravi l'auditoire qui était invité à participer en chansons et en bruitages.



Une affectueuse pensée pour Geneviève Puthot et sa famille. Geneviève qui avait pris la suite de sa maman Claire en tant que bénévole à la bibliothèque, nous a quittés cette année. Son souvenir nous accompagne.

La bibliothèque à l'heure du centenaire de la guerre 1914-1918

Annick GUIGUE, bénévole de la bibliothèque est passionnée d'histoire. Elle a réalisé une exposition sur la guerre 1914-1918 qu'elle a présentée durant le mois d'octobre à la bibliothèque : *« J'ai constaté que pour nos aînés, la guerre de 14-18 faisait partie des souvenirs que leur racontaient leurs parents. Ils conservent les photos, médailles et objets militaires de cette époque. La fille de Félix NAMBOTIN, ancien poilu devenu commerçant rue des fleurs, m'a raconté son histoire et confié ses photos. Ça a été le début de cette entreprise. »*



Grâce aux prêts de plusieurs familles, l'exposition a été enrichie de divers éléments d'époque. Des affiches, des périodiques, des médailles, des munitions, divers objets militaires et civils, ainsi que des douilles d'obus gravées dans les tranchées ont pu être présentés au public.

Annick et l'équipe de la bibliothèque remercient toutes les personnes qui ont confié leurs objets et documents, sans qui cette exposition n'aurait pas pu avoir lieu.

Six panneaux présentaient différentes étapes du conflit : le début de la guerre, un conflit Européen, dans les tranchées, les femmes pendant la guerre, la fin de la première guerre mondiale, et Félix Nambotin, un soldat marbozien.

La commune de Marboz comptait 2 575 habitants en 1911 ; 84 soldats marboziens sont morts au front ; un tableau comptant 33 portraits-médailles de ces hommes tombés au champ d'honneur nous a été confié par la municipalité.

Le parcours effectué par un soldat durant la guerre a pu être restitué à travers les 180 cartes postales écrites à sa famille durant 5 ans. Il a heureusement traversé la guerre sans être blessé mais ses écrits éloquentes témoignent de l'état d'esprit et des conditions de vie des soldats de la grande guerre.



Après cette exposition, l'équipe de la bibliothèque en prépare une seconde, retraçant la vie à Marboz de 1911 à 1921 en collaboration avec l'association « En Bresse d'Hier à Aujourd'hui », qui publie les « Chroniques de Bresse ».

Cette rétrospective : « Marboz, village bressan au cœur de la guerre de 1914-1918 » se déroulera du 7 au 9 novembre 2015.

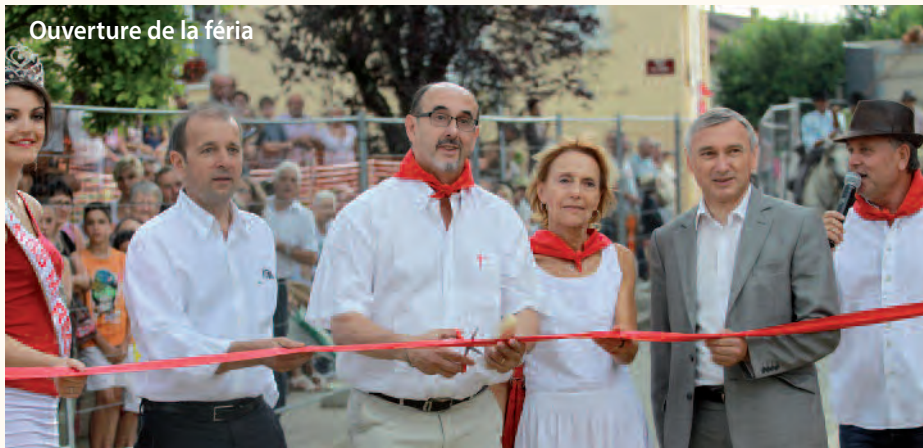
Si vous possédez des cartes postales, photos, documents ou objets concernant cette période et plus particulièrement la guerre de 14-18, merci de contacter Karine RAPY au 04 74 42 02 08 ou Maryse BLAIZOUD au 04 74 51 04 52

« Ma chère Féria de Marboz,

Tu es comme le bon vin. Tu as du caractère, tu as du goût, tu mets l'ambiance, tu te bonifies avec le temps et chaque moment partagé avec toi est une joie. C'est sûr, l'année de ta naissance était un bon millésime et toi, tu es un grand cru ! »



Ouverture de la féria



**Retour en image
sur ce festival d'événements
dans l'événement :**

Et oui... 10 ans déjà que Marboz est la scène de grands événements qui se sont déroulés pour le plus grand plaisir des Marboziens et des aficionados venus de la France entière.

10 ans déjà que la Féria à Marboz se pérennise de manière extraordinaire à travers des programmations qui ne cessent de séduire.

La Féria de Marboz a su gagner ses lettres de noblesse et même si, bien des années ont passé, l'équipe initiale s'est peu modifiée, des amis ont hélas disparu, mais l'esprit est resté le même, le Comité et son équipe de bénévoles n'a jamais cessé de progresser dans son rôle d'animateur, et s'il a bénéficié d'appui, il a toujours agi en toute indépendance. Ceci est primordial ! Grâce à des subventions municipales, départementales et à l'appui financier d'annonceurs, il a pu faire face au budget de plus en plus important. Avec l'aide de tous, il est devenu l'élément majeur qu'il est aujourd'hui. On peut être heureux de cette progression dans la qualité qui tout au long de ces 10 années a contribué à faire de Marboz une Féria reconnue et crédible.

10 ans d'existence, cela méritait d'être fêté dignement. C'est ce qu'ont voulu les membres du Comité en proposant un programme digne d'un tel événement, une féria bien équilibrée et pour tous les goûts.

Les nombreuses animations prévues ont comblé de joie et de bonne humeur les Marboziens et les nombreux visiteurs qui se sont laissés porter et happer par l'ambiance.



Danseuses Sévillanes « Tierra Sévillana »



Paquito



Abrivado



Gala équestre - Sylvie Willms



Gala équestre - Los Rios



Cette fête, pour laquelle nous souhaitons conserver son caractère familial, c'est vous qui lui donnez toute sa saveur et faites sa réussite.

Alors n'est-il pas de circonstance de souhaiter un « Bon anniversaire, nos vœux les plus sincères, ..., que l'année entière vous soit douce et légère, et que l'an fini, nous soyons tous à nouveau réunis ... ! »

► Mais le Comité des fêtes, ce n'est pas que la Féria...

Les festivités se poursuivent à l'occasion de la Saint Crépin, avec pour débiter ce week-end dense, la 5^e édition de la Corrida pédestre qui a également bien su se faire une place dans le calendrier. 2014 a enregistré un nouveau record de participation avec 140 coureurs adultes et 70 enfants.

Le soir, comme toujours, le bal des jeunes fait le trait d'union de ce week-end. Il permet de se quitter sur une bonne note pour mieux se retrouver le lendemain.

Le dimanche, la seconde édition de la marche gourmande baptisée cette année « La Marcheboz » a elle aussi culminée avec

300 marcheurs. Cette journée permettait aux participants, outre de découvrir le nord de Marboz, de soutenir le sou des écoles grâce à la dégustation des pizzas confectionnées par leur soin et d'adhérer à la cause de l'association « Enfants Soleil 01 » qui œuvre pour l'intégration d'enfants ou d'adultes trisomiques en milieux scolaire et professionnel.

Durant toute la journée, le centre du village a lui aussi été animé grâce à la concentration de vieux tracteurs présentés et aux animations foraines.



A noter : l'assemblée générale organisée en novembre.

Ecole publique

Le Père-Noël avait apporté une hotte chargée de paquets aux petits de l'école maternelle, quant aux grands de l'école primaire, ils ont reçu des échiquiers et des pions de jeux d'échecs pour mettre en pratique les différents coups appris lors des séances d'initiation données par Bastien BRAILLY-VIGNAL du club d'échecs de Montrevel-en-Bresse.

Comme chaque année, les élèves de CM2 de l'école privée ont été accueillis à l'école publique avec leur maîtresse pour la **formation de la prévention routière**. Le 13 février un gendarme a organisé une matinée théorique et un après-midi de pratique pour l'obtention du 1^{er} diplôme de sécurité routière.

Les 2 classes de grands (classes de M^{mes} OLIVIER et LEGUES) sont allées au théâtre à Bourg-en-Bresse le 27 février pour assister à la représentation de "Un beau matin Aladin" et au musée des Beaux arts à Lyon début juin.

Le vendredi 28 février le **carnaval** s'est déroulé dans l'enceinte de l'école. Les petits sont venus défiler chez les grands, tout le monde a ensuite pris le goûter offert par le Sou des écoles.

Du mardi 18 au samedi 22 mars, ce sont 30 enfants (la classe de M^{me} GAUDIN et les

5 CE1 de M^{me} NAY) qui ont fait leurs valises pour partir à **Hauteville en classe natation**. M^{me} TRICHARD et des parents ont aidé à l'encadrement de ce petit monde. Deux séances de piscine par jour et le passage du diplôme devant les parents le samedi matin, cette semaine a été sportive, notre gîte d'hébergement étant à un quart d'heure à pied du centre sportif. Ce projet autour de l'album à nager « Le fabuleux voyage de Lola la loutre » a enchanté tout le monde.

Le lundi 24 mars, un planétarium, structure gonflable, a envahi la salle de motricité et nous avons tous eu la tête dans les étoiles pendant une petite heure.

Johan CHARVET, ex-ambassadeur du tri de la Com-Com est venu à l'école **expliquer à toutes les classes la meilleure façon de trier les déchets**. Des affiches collectives ont été confectionnées et installées dans la cour pour la fête de fin d'année, le vendredi 30 juin. Fête au cours de laquelle les 183 enfants ont offert une Batucada (spectacle de percussions) à leurs parents. Ce spectacle, très réussi, mené de main de maître, par François PUTHET, intervenant musique de la Communauté de Communes de Coligny, a demandé un travail d'écoute, d'attention, de concentration important aux enfants et aux enseignantes qui se sont elles aussi retrouvées en situation d'apprentissage. François a dirigé tout le monde pendant 45 minutes avec très peu de mots mais avec des regards, des gestes et des signaux sonores. Les enfants portaient un T-shirt de couleur correspondant à leurs instruments de musique. Un film de ce moment inoubliable, mis en scène par M. CHEVALOT, papa d'un élève de petite section est visible sur le blog de l'école publique



ec.marboz@wanadoo.fr

Après des grandes vacances bien méritées, tout le monde (sauf les 22 CM2 partis en 6^e) s'est retrouvé le mardi 2 septembre pour une nouvelle année scolaire.

Rentrée marquée par le changement de rythme puisque la semaine est étalée sur 4 jours et demi avec le mercredi matin travaillé.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- lundi et vendredi : 8 h 40 - 11 h 55 et 13 h 50 - 15 h 05
- mardi et jeudi : 8 h 40 - 11 h 55 et 13 h 50 - 16 h 35
- mercredi : 8 h 40 - 11 h 40

A partir de 15 h 05 les lundis et vendredis des TAP (temps d'activités périscolaires) ont été mis en place par la municipalité. Ils sont encadrés par des éducateurs ou des animateurs qui prennent en charge les enfants pour des activités diverses et variées.

► **Effectifs stables pour cette année :**

M^{me} OLIVIER : 20 CM2 et 7 CM1
M^{me} LEGUES : 12 CM1 et 14 CE2
M^{me} GAUDIN : 8 CE2 et 18 CE1
M^{me} NAY : 12 CE1 et 15 CP
M^{me} BONNAIRE : 9 CP et 18 GS
M^{mes} BORDAT et DE BLOCK : 13 MS et 11 PS
M^{me} BOUILLER : 15 MS et 11 PS
Soit 183 élèves au total.

Des dispositifs sont mis en place pour la prise en charge des élèves en difficulté comme les années précédentes.

La **journée du sport scolaire** s'est déroulée sur le stade de foot le mercredi 17 septembre. Les 183 élèves de l'école ont formés 26 équipes de 7 pour faire une course coopérative : pour 100 m parcouru, on gagnait un élastique. L'objectif était de remporter



Sou des écoles

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves et d'enseignants bénévoles. Il propose et anime diverses manifestations qui permettent de financer bon nombre de projets scolaires et périscolaires : théâtre, sorties pédagogiques, sports, cadeaux de Noël... Sans cette aide financière les élèves ne pourraient pas bénéficier de ces nombreuses activités qui sont un plus pour leur enrichissement personnel.

L'association perdure depuis de nombreuses années grâce à l'engagement et au dynamisme de nombreux parents mais aussi celui des enseignants. Merci à tous.

► **Vente de tartes cuites au feu de bois** : à la St Crépin vous trouverez toujours les bonnes tartes du sou (sucrées ou salées). Cette année encore, elles sont parties comme des petits pains !!! Alors à l'année prochaine !

► **Quine-loto** : chaque année les amateurs de loto, les parents et les enfants sont présents et nombreux afin de passer une agréable après-midi dans la bonne humeur et la convivialité, avec pour beaucoup la joie de partir avec de très beaux lots. N'hésitez plus, venez nous rejoindre le 1^{er} dimanche de décembre.

► **Vide grenier** : même si la date a été avancée cette année, ce fût une nouvelle fois un succès. Si vous voulez passer une bonne journée dans la bonne humeur et faire des affaires, venez nous rejoindre le dimanche 12 avril 2015.



le plus d'élastiques possible pour l'école. Les plus petits étaient ravis de participer à une activité commune avec les grands.

Bertrand VILLEGAS initie les enfants au rugby depuis la rentrée, une fois par semaine. Même ceux qui émettaient des craintes pour cette activité sont ravis.

Cette année nous célébrons le centenaire de la déclaration de la 1^{ère} guerre mondiale. A cette occasion, une quarantaine d'enfants a chanté la Marseillaise accompagnée par l'harmonie.



Collège Le Grand Cèdre

Le collège public du secteur.

Ses 16 classes de la 6^e à la 3^e accueillent 380 élèves.

Langues vivantes enseignées : anglais, allemand, bilangue, espagnol

Options : allemand européen, ouverture sur le monde du travail, latin, grec, athlétisme, atelier cinéma, atelier théâtre, atelier protection des eaux en vallée de l'Ain, activités sportives diverses (tennis, ski, hand...)

Dispositifs particuliers : remédiation - tutorat

Visitez notre site en tapant "Collège Le Grand Cèdre" sur votre moteur de recherche.

Contactez-nous au 04 74 47 33 80 ou par mail ce.0011071jj@ac-lyon.fr





L'école Saint Joseph est une école familiale de 5 classes, avec 119 élèves pour cette rentrée 2014. De nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe éducative avec toujours le projet d'un accueil bienveillant de chacun, dans le respect des différences.

Equipe éducative

Equipe pédagogique :

31 TPS/PS/MS : M^{mes} MARQUIS et ZIEGLER ATSEM

17 CP : M^{me} DAGALLIER

23 GS/CE1 : M^{lle} CHABERT d'HIÈRES

(+ direction)

24 CE2-CM1 : M^{me} AYACH

24 CM1-CM2 : M^{me} VALLOT

M^{me} BERNARD décharge M^{me} DAGALLIER le mardi et M^{lle} CHABERT d'HIÈRES le vendredi.

M^{me} Claire DUCLOS : enseignante spécialisée

M^{me} PEULET : auxiliaire de vie scolaire

Equipe de soutien matériel et humain

M^{me} NEFF : surveillante

M^{me} VIRIEUX : Cuisinière

M^{me} GIROD : Assistante Cuisine

M^{me} JOVIC : Agent de service

Vie de l'établissement

De nombreux projets sont menés au sein de l'école en lien avec des structures locales :

- Temps de partage avec les bénévoles de la **bibliothèque** : déplacement à la bibliothèque pour les plus grands et ateliers en classe pour les plus jeunes.
- **Concours de dessin** avec l'UCAM de Marboz : les enfants de CP et CE2-CM1 sont allés à la rencontre des commerçants pour découvrir ces métiers de proximité et ont ensuite réalisé des œuvres dont certaines ont été primées lors de la veillée de l'UCAM en décembre.
- Participation au **concert de Noël** de « la Cantavive » : les élèves du primaire ont interprété différents chants, dont un avec les membres de la chorale.
- Récolte de fonds pour l'association « **Léguéma** » : comme chaque année, les bénéfices de l'opération Bol de riz sont versés à une association caritative. En lien avec notre projet « Afrique », il avait été décidé de verser la somme récoltée à cette petite association de Courmangoux.

• **Musique** avec François PUTHET (intervenant de la CCC de Coligny) : toujours en lien avec le projet d'année, les enfants ont découvert le maniement des djembés, ont dansé et chanté sur des rythmes africains et indiens.

Mais également au sein de l'institution visant à créer du lien entre les classes des deux établissements privés :

• **Cross - parcours d'orientation** : par équipes allant de la très petite section à la classe de troisième, les élèves voient se succéder des épreuves intellectuelles (défis) et un parcours de course. Le temps d'une journée, l'institution est au complet et chacun fait profiter son équipe de ses talents, le tout dans une ambiance conviviale.



• **Célébrations** : les temps forts du calendrier ont été l'occasion de rencontres, de moments de partage à l'église (rentrée, Pâques).

Vie des classes

Maternelle + GS-CP

Durant l'année, des parents sont venus cuisiner en classe faisant ainsi découvrir de nouvelles saveurs aux enfants ; l'occasion pour les jeunes apprentis de se familiariser avec le vocabulaire des ingrédients et des ustensiles.

Les maternelles ont participé activement au **projet jardinage** avec les CE2-CM1 : semis, repiquage, plantation et vente de



plantes florales et potagères ; sans oublier la dégustation des tomates et courgettes de notre espace potager.

En cours d'année, les enfants se sont rendus à la chèvrerie de Marboz, ils ont participé à l'opération « pièces jaunes » de la Poste. Toujours sur le thème des continents, l'APEL leur a offert un spectacle intitulé : « *Julien et les copains du monde* ».

L'année s'est terminée par une sortie à Touroparc où les enfants ont pu admirer « pour de vrai » les animaux d'Afrique.

GS-CE1

Dans le cadre du projet « Afrique », les élèves ont réalisé des **masques en terre cuite**, que M^{me} Isabelle PRUDHOMME (potière à Confrançon) a cuits. Ils ont été exposés lors des portes ouvertes de l'école.

Les enfants se sont rendus à la **caserne des pompiers** de Marboz, accompagnés d'un papa d'élève, caporal chef. A leur grande joie, ils ont pu revêtir l'uniforme de pompier et grimper dans les camions.

Cycle 3 (CE2-CM1-CM2)

Les CE2/CM1 ont concentré leur temps sur le projet **jardinage** avec cette année l'installation d'une **micro serre** dans la cour de l'école.

Les CM1/CM2 se sont intéressés à la **Première guerre mondiale** avec la participation à un concours national et avec un déplacement à Pressins, où ils ont pu découvrir des tranchées reconstituées.

Dans le cadre des programmes de l'Education Nationale, ils ont été sensibilisés aux dangers du tabac, aux attitudes responsables face à la route ainsi qu'à leur rôle de citoyen.

Au mois de décembre, les élèves de CM1 se sont vu remettre un dictionnaire encyclopédique par le conseil municipal de Marboz.

Messieurs PONCIN et PAQUELIER, au nom de l'école de musique du canton, sont venus faire partager leur passion le temps d'une demi-journée.

L'année scolaire s'est terminée par un **voyage collectif au Fort des Rousses** avec parcours accrobranche et visite des caves d'affinage du Comté.



Un nouveau directeur !

Nouvelle rentrée scolaire et nouvelle direction. Après 8 années au service de l'établissement, M. Stéphane BESSON a laissé la place à M. Nicolas CLAIR pour reprendre la tête du collège. Un grand merci pour tout le travail réalisé.

Un site internet

Grâce à la compétence de M^{me} HARTER, professeur d'anglais, le collège possède un site internet régulièrement mis à jour sur lequel on peut retrouver les principaux éléments d'information de l'établissement. www.st-pierre-marboz.wix.com/college

Semaine d'intégration en Vanoise

C'est devenu une tradition pour tous les élèves de 6^e. Début septembre, tous les élèves partent accompagnés de professeurs et surveillants sous la responsabilité de M^{me} CONVERT pendant une semaine à Peisey Nancroix. Le but : former une classe soudée pour les années collège !

Un grand événement sportif

Le cross-orientation pour tous les élèves de l'ensemble scolaire de la maternelle à la 3^e. Préparé et coordonné par l'enseignante



d'EPS, Cécile CONVERT, il se déroule par équipe chaque automne depuis 5 ans.

Voyages culturels

Dans le cadre de l'enseignement du latin, M. BARITOU professeur de lettres classiques emmènera tous les élèves latinistes de la 5^e à la 3^e pour un voyage à Lyon sur la colline de Fourvière au cours du printemps. Le but étant de promouvoir la culture humaniste, travailler avec plusieurs disciplines (français, histoire, arts plastiques).

Reprise des ateliers artistiques

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de la 6^e à la 3^e participent chaque jeudi pendant une heure à des cours d'ateliers artistiques animés par des enseignants. Dans la première partie de l'année scolaire, les élèves s'initient au chant afin d'animer la veillée de Noël en lien avec l'école le vendredi 19 décembre. Par la suite, un atelier théâtre sera proposé ainsi qu'un atelier réalisation d'un court métrage. De quoi faire de nos élèves de futurs artistes !



Tous les élèves rassemblés au gymnase.



► **50 ans déjà !** Cette année, le collège Saint Pierre fêtera son ouverture en 1965. Pour marquer cet événement, plusieurs manifestations auront lieu à la fin du mois de juin. Au programme : expositions d'anciennes photos, présence d'anciens élèves, professeurs, jeux de piste...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 se feront à partir du mois de décembre (prendre rendez-vous au secrétariat).

Journées Portes Ouvertes :

Samedi 21 janvier 2015 (10h - 13h)

Vendredi 27 mars 2015 (16h 30-19h 30)

Langues et options proposées :

- A partir de la 6^e : anglais.
- A partir de la 4^e (langue vivante 2) : allemand ou espagnol.
- Option latin (dès la 5^e)

Brevet des collèges (DNB) :

En dix ans seulement deux échecs.

70% des élèves obtiennent une mention.

L'Ogec a pour mission d'assumer juridiquement la gestion des deux établissements qui composent l'Ensemble Scolaire Saint Pierre-Saint Joseph de Marboz.

► Deux nouvelles directions pour les deux établissements.

• Chef d'établissement Collège et coordinateur : M. Nicolas CLAIR
04 74 51 01 71

• Chef d'établissement Maternelle et Primaire : Melle Marine CHABERT d'HIERES
04 74 42 36 20

• Présidente : Claude BOUCHET de FAREINS :
04 74 42 00 64

Effectifs à la rentrée 2014 : 106 élèves au collège, 117 au primaire.

► Travaux

Dans la liste des travaux réalisés au cours de l'année au collège, l'Ogec a également rénové les toilettes des filles et a procédé au renouvellement du mobilier dans la salle informatique et dans les classes de sixième et cinquième. Pour ce qui concerne l'école primaire, la peinture du couloir principal a été refaite pendant les vacances de la Toussaint. Durant l'année 2015, les travaux se poursuivront avec la réfection du toit au collège.

Les rénovations de l'été 2014
La salle laboratoire du collège



La salle de classe des CE1
a été entièrement repeinte.



L'Ogec remercie encore une fois tous les parents, professeurs et artisans qui, au cours de l'année ont apporté leur secours et savoir-faire pour les menus bricolages et entretiens... Sans eux, rien ne serait possible !

► Tarifs 2014-2015

CANTINE : Le paiement s'effectue par prélèvement sous la forme d'un forfait mensualisé au nombre réel de repas consommés.

Forfait mensuel	Collège	Primaire	Maternelle
4 repas/semaine	53,00 €	57,00 €	44,00 €

Bien entendu le tarif est dégressif si l'élève ne mange qu'un, deux ou trois jours par semaine. Pour les élèves qui mangent de façon occasionnelle, l'achat du repas s'effectue toujours par ticket au prix de 4,50 €.

CONTRIBUTION DES FAMILLES (par mois sur 10 mois) dégressif selon le nombre d'enfants

		Collège St Pierre	primaire	Ecole St Joseph. maternelle	TPS
1 ^{er} enfant		45 €	37 €	34 €	30 €
2 ^e enfant	-25%	34 €	28 €	25 €	21 €
3 ^e enfant	-40%	27 €	23 €	21 €	16 €
4 ^e et suivants	-50%	22 €	19 €	16 €	12 €

Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux parents comme membres actifs dans le bureau, ce qui reflète la bonne ambiance qui règne au sein de notre équipe.

► Rentrée des classes :

Comme chaque année, les membres de l'APEL ont accueilli les parents à l'école primaire et les élèves du collège pour le petit déjeuner de rentrée.

► Vente de chocolats de Noël

L'APEL a organisé deux opérations de vente : une au primaire et une au collège.

Les bénéfices de la vente réalisée par les collégiens leur étaient individuellement reversés pour l'aide au financement de leur voyage scolaire.

► Veillée de Noël :

Dans la matinée, le Père Noël est passé dans toutes les classes pour offrir des friandises à chaque enfant. Les élèves l'ont retrouvé en fin de journée pour la distribution des cadeaux pour les classes. Pour la première année, les élèves du collège se sont joints aux enfants du primaire en interprétant des chants de Noël.

Un petit marché avait permis à quelques producteurs locaux de vendre leurs produits (fromages, volailles, miel, panier,...).

Rendez-vous le vendredi 18 décembre 2015, pour la prochaine édition...

► Le loto :

Malgré le temps ensoleillé de ce dimanche, les familles se sont déplacées nombreuses pour venir tenter leur chance pour remporter les nombreux lots proposés (écran plat, tablette, salon de jardin, trampoline, babyfoot,...).

Rendez-vous le dimanche 8 mars 2015

► Vente de tartes

Pour la première année, l'APEL a organisé une vente de tartes salées et sucrées cuites au feu de bois. Cette opération a connu un grand succès avec la confection de 200 tartes qui ont rapidement trouvé preneurs.

Rendez-vous le dimanche 31 mai 2015

► Vente de plants

En lien avec le projet jardinage des classes de maternelle et CE2/CM1, l'APEL a